

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2011 –36

Date : 21/10/2011	Objet : Projet de Charte du Parc National des Écrins	Vote : favorable à l'unanimité
----------------------	------------------------------------------------------	-----------------------------------

Le CSRPN, réuni le 21 octobre 2011, a examiné le projet de charte du parc national des Écrins.

Le rapporteur a présenté une synthèse des échanges du groupe de travail du CSRPN réuni le 8 septembre 2011, qui ont porté principalement sur :

- la position phare du parc national par rapport aux politiques nationales et européennes de protection de la nature;
- l'importance des continuités écologiques, des glaciers et des recherches sur le changement climatique;
- le risque de désertification et de recul du pastoralisme;
- les enjeux de protection du patrimoine naturel dans le cœur;
- dans l'aire d'adhésion, la démarche visant à associer la population, à travers notamment la place faite aux communes ayant vocation à adhérer au parc national;
- le lien entre cœur et aire d'adhésion qui marque la différence avec les parcs naturels régionaux en matière de conservation du patrimoine naturel;
- le remarquable dynamisme du parc au plan scientifique notamment à travers le rôle de son conseil scientifique.

Ces conclusions sont confirmées en séance plénière.

Avis 2011- 36 : Conformément à la proposition du rapporteur, le CSRPN approuve à l'unanimité le projet de charte du parc national des Écrins.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé